



FICHE PROGRAMME

2024-2025

SAINT-ÉGRÈVE

LUNDI DE 15H À 17H ET DE 18H30 À 20H30

MAISON BOREL 36 av General de Gaulle 38120 St Egrève

DATES	THÈMES	À APPORTER
14 Octobre	"Soleil automnal" Évocation d'un été indien	Découverte du support de l'année
04 Novembre	"Ondulations" Réalisation d'un tableau avec mouvements de feuillages agrémentés de plantes et fleurs	Rien
09 Décembre	"Noël vaporeux" Réalisation d'un centre de table pour les fêtes	Le support rectangulaire blanc de Noël 2023.
13 Janvier	"Graphisme" Composition moderne, épurée accompagnée de fleurs de caractère	Le support de l'année, agrafeuse + agrafes
10 Février	"Fête du citron" Mise à l'honneur du jaune vivifiant	Le support de l'année ainsi que 3 citrons jaunes
17 Mars	"Bulbeuses en fête" Réalisation d'un triptyque floral	3 boîtes de conserve de 3 tailles différentes vidées et lavées, enlever les étiquettes
07 Avril	"Bouquet printanier" Réalisation d'un bouquet bulle coloré	Rien
12 Mai	"Jeux de lignes" Composition champêtre avec une ligne horizontale	Le support de l'année et 3 lianes de lierre petite feuille de 30 à 50 cm
02 Juin	"Mercerie" Création d'une composition avec des accessoires de confection	1 support de son choix et une ou des décorations en lien avec le thème.

MATÉRIEL À APPORTER : Sécateur, couteau à lame, ciseaux, pince coupante, torchon, tablier, éponge, règle, toile cirée de ±1mx1m, agrafeuse + agrafes, cutter +lames, crayon + papier, appareil photo, cure-dents et pics à brochettes, contenant pour transporter vos compositions.

INSCRIPTIONS	Marie Hélène Renaud	06 03 03 31 37	contact@floriscola.fr
ANIMATRICE	Dominique Ferrier	06 75 67 39 99	ferrier.domi@oobien.com
RESPONSABLE FLORISCOLA ACTIVITÉS	Laure Anne Deshairs	06 09 22 57 29	laureannedeshairs@gmail.com

TARIFS/PAR PERSONNE	MODALITÉS
ADHÉSION FLORISCOLA : 10 € SUPPORT DE L'ANNÉE : 5 € PRIX DE L'ATELIER : 33€	IMPORTANT : pour cette année un seul chèque à régler lors de l'inscription à Floriscola, comprenant l'adhésion, le support, et le 1er atelier : SOIT UN MONTANT TOTAL DE 48€ (La carte de membre de l'Association vous sera transmise par l'animatrice). Le règlement devra être effectué impérativement 15 jours avant la date du premier atelier, puis d'un atelier pour le ou les suivants. Mentionner le lieu, la date de l'atelier au dos du chèque. L'inscription sera validée seulement à la réception du chèque

Chèques à établir à l'ordre de Floriscola à expédier à : Marie-Hélène RENAUD 12, rue de Poisat 38320 EYBENS

En cas d'empêchement, prévenir minimum 15 jours avant l'atelier, passé ce délai il n'y aura pas de remboursement, vous pourrez soit vous faire remplacer, soit récupérer vos fleurs.